

Correction – Développement construit

Refonder la République entre 1944 et 1947

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · BREVET 2025 · Antilles-Guyane (remplacement)

Sujet. Rédigez un développement construit d’une vingtaine de lignes pour expliquer comment, après la Libération, la République parvient à se refonder, entre 1944 et 1947. Vous pourrez aborder les réformes politiques, économiques et sociales.

1. Comprendre le sujet

Le verbe « expliquer comment » t’oblige à montrer les moyens de la refondation, pas seulement à les raconter. Les bornes sont nettes : de la Libération (1944) à 1947, en France. « Refonder » signifie reconstruire la République sur des bases nouvelles après Vichy, qui l’avait abolie en 1940. La consigne te suggère trois domaines : politique (légalité républicaine, vote des femmes, épuration, Constitution de 1946), économique (nationalisations) et social (Sécurité sociale). Un plan en trois parties est donc naturel. Pense à nommer les acteurs : le GPRF du général de Gaulle, le programme du CNR, les trois partis du tripartisme. Hors-sujet : raconter les combats de la Libération ou la Résistance avant 1944.

2. Les repères à mobiliser

- 3 juin 1944 : le Comité français de libération nationale devient le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)
- 15 mars 1944 : adoption du programme du Conseil national de la Résistance (CNR)
- 21 avril 1944 : ordonnance donnant aux femmes le droit de vote et d’éligibilité
- 29 avril 1945 : premier vote des femmes, aux élections municipales
- Janvier 1945 - avril 1946 : nationalisations (Renault, grandes banques, EDF-GDF)
- 4 et 19 octobre 1945 : ordonnances créant la Sécurité sociale
- 27 octobre 1946 : Constitution de la IV^e République
- Mai 1947 : renvoi des ministres communistes, fin du tripartisme

3. Le plan

1. Rétablir la démocratie politique (1944-1945)

- Le GPRF du général de Gaulle rétablit la légalité républicaine (ordonnance du 9 août 1944) et les libertés
- Le droit de vote des femmes (ordonnance du 21 avril 1944), exercé pour la première fois en avril 1945
- L’épuration : exécutions sommaires puis procès, dont celui de Pétain (août 1945)

2. Une démocratie sociale : les réformes économiques et sociales

- Le programme du CNR (mars 1944) sert de feuille de route
- Les nationalisations : Renault (janvier 1945), grandes banques, EDF-GDF (avril 1946)
- La Sécurité sociale (octobre 1945), mise en place par Ambroise Croizat

3. De nouvelles institutions, une unité fragile

- Référendum d’octobre 1945 : refus du retour à la III^e République

- Constitution d'octobre 1946 : régime parlementaire et préambule social
- Mai 1947 : la guerre froide provoque le renvoi des ministres communistes

4. Le développement construit rédigé

En 1944, la France sort de quatre années d'occupation et du régime de Vichy, qui avait supprimé la République. Le Gouvernement provisoire (**GPRF**) du général de Gaulle doit reconstruire un pays ruiné et divisé. Comment la République se refonde-t-elle entre 1944 et 1947 ? Nous verrons la démocratie politique rétablie, puis les réformes économiques et sociales, enfin les nouvelles institutions.

Tout d'abord, le GPRF rétablit la légalité républicaine et les libertés supprimées par Vichy. La démocratie devient plus complète : l'ordonnance du **21 avril 1944** donne aux femmes le droit de vote, qu'elles exercent pour la première fois aux municipales d'avril 1945. Il faut aussi punir les collaborateurs : après une épuration parfois sauvage, des tribunaux les jugent, comme le maréchal Pétain, condamné à mort en 1945.

Ensuite, la République devient sociale, comme le prévoyait le programme du Conseil national de la Résistance (**CNR**) de mars 1944. Pour reconstruire, l'État nationalise des secteurs clés : Renault en janvier 1945, les grandes banques, puis l'électricité et le gaz avec EDF-GDF en 1946. Surtout, les ordonnances d'octobre 1945 créent la **Sécurité sociale**, mise en place par le ministre Ambroise Croizat : elle protège les salariés contre la maladie et la vieillesse.

Enfin, les Français choisissent de nouvelles institutions. Par référendum, en octobre 1945, ils refusent le retour de la III^e République. La Constitution d'octobre 1946 fonde la **IV^e République**, un régime parlementaire dont le préambule garantit le droit de grève et l'égalité entre les femmes et les hommes. Pourtant, en mai 1947, la guerre froide brise l'union de la Libération : les ministres communistes sont renvoyés du gouvernement.

Ainsi, entre 1944 et 1947, la République est refondée sur une démocratie à la fois politique et sociale, dont la Sécurité sociale reste l'héritage le plus durable. Toutefois, affaiblie par la guerre froide et l'instabilité, la IV^e République disparaît dès 1958.

Le piège de ce sujet. Beaucoup de copies racontent la Libération militaire (débarquement, libération de Paris) au lieu d'expliquer les réformes. Attention aussi : le CNR ne vote pas de lois, c'est le GPRF qui applique son programme par des ordonnances.